UNION MONETAIRE UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE OUEST AFRICAINE

SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT DE L'UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE OUEST AFRICAINE (UEMOA)

COMMUNIQUE FINAL

Abuja, le 24 février 2024

Sous la Présidence de son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement s'est réunie en session extraordinaire à Abuja le 24 février 2024.

Etaient présents:

- Pour la République du Bénin, Son Excellence
 Monsieur Patrice TALON, Président de la République;
- Pour la République de Guinée-Bissau, Son
 Excellence Monsieur Umaro Sissoco EMBALÓ,
 Président de la République ;
- Pour la République du Sénégal, Son Excellence
 Monsieur Macky SALL, Président de la République ;
- Pour la République Togolaise, Son Excellence
 Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE,
 Président de la République.

Ont également pris part aux travaux de cette session :

- Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA);
- Monsieur Jean-Claude Kassi BROU, Gouverneur de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO);
- Monsieur Serge EKUE, Président de la Banque
 Ouest Africaine de Développement (BOAD);
- Madame Damtien Larbi TCHINTCHIBIDJA, Vice-Présidente de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

La Conférence s'est penchée sur la situation socioéconomique dans l'Union et les sanctions prises contre le Niger le 30 juillet 2023.

Elle a, en outre, échangé sur le bilan et l'avenir de l'intégration.

Au titre de la situation socio-économique dans l'Union

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont félicités de la résilience remarquable dont ont fait preuve les économies des Etats membres durant l'année 2023, malgré le ralentissement économique à l'échelle mondiale et la fragilité du climat sociopolitique et sécuritaire dans notre sous-région. Le taux de croissance de l'Union s'est en effet établi à 5,7% comme en 2022. S'agissant du taux d'inflation, il est ressorti à 3,7 % sur l'année 2023 contre 7,4% en 2022, en raison de la hausse de l'offre de produits céréaliers et du maintien des mesures prises contre la vie chère.

La Conférence s'est réjouie de la poursuite de la marche résolue de l'Union vers le renforcement de son processus d'intégration, notamment dans les domaines de la gestion macroéconomique, du marché commun et des politiques sectorielles.

S'agissant du financement des Organes de l'Union, la Conférence a exhorté les Etats ayant accumulé des arriérés du Prélèvement Communautaire de Solidarité

(PCS) ces dernières années, à se mettre à jour dans le reversement de cette principale source de financement.

Au titre des sanctions prises contre le Niger le 30 juillet 2023

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont réitéré leur exigence pour la libération immédiate du Président Mohamed BAZOUM ainsi que des membres de sa famille et le retour rapide à un ordre constitutionnel normal.

Afin de sauvegarder l'unité africaine et préserver la stabilité politique régionale et dans un souci humanitaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de réexaminer les sanctions contre le Niger pour soulager les populations.

La Conférence a, en conséquence, décidé de la levée des sanctions ci-après avec effet immédiat :

- la fermeture des frontières terrestres et aériennes entre le Niger et les pays de l'UEMOA;
- l'interdiction de survol de l'espace aérien de l'UEMOA à tout aéronef commercial à destination ou en provenance du Niger;
- la suspension de toutes les transactions commerciales et financières entre les pays de l'UEMOA et le Niger, y compris celles portant sur les biens et services et l'électricité;
- le gel des avoirs de la République du Niger à la BCEAO;
- le gel des avoirs de l'Etat du Niger ainsi que des entreprises publiques et parapubliques du pays logés dans les banques commerciales des Etats membres de l'UEMOA;
- la suspension des opérations financières entre les banques du Niger et les banques installées dans les autres pays de l'UEMOA;
- la suspension de toute assistance et transaction financières en faveur du Niger par les Institutions de financement de l'UEMOA, particulièrement la BOAD;

- l'interdiction de voyager pour les représentants du
 Gouvernement et les membres de leurs familles.
- l'interdiction de séjour dans l'espace UEMOA pour les représentants du Gouvernement et les membres de leurs familles.

Au titre du bilan et de l'avenir de l'intégration

La Conférence s'est félicitée de la célébration du 30^{ème} anniversaire de l'UEMOA, le 10 janvier 2024, qui a été l'occasion de mettre en évidence les performances et défis de l'Union.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont par ailleurs félicités de la finalisation par la Commission de l'UEMOA d'un document relatif à la Vision prospective de l'UEMOA à l'horizon 2040, en vue de faire face plus efficacement aux défis actuels et futurs.

S'agissant de l'Alliance des Etats du Sahel entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger, la Conférence a échangé sur ses implications sur le processus d'intégration régionale.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont rendu un vibrant hommage à Son Excellence Monsieur Macky SALL, Président de la République du Sénégal, pour son engagement sans faille au service de l'intégration régionale en particulier la conduite, sous son leadership, du chantier Paix et Sécurité au sein de l'espace UEMOA pendant plus d'une décennie.

Les Chefs d'Etat et de Gouvernement du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée-Bissau, du Sénégal et du Togo adressent leurs vifs remerciements à Son Excellence Monsieur Bola Ahmed TINUBU, Président de la République Fédérale du Nigéria, pour toutes les dispositions prises pour faciliter la tenue de la présente session.

Fait à Abuja, le 24 février 2024,

Pour la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de

Maner Jullars

ľUEMØA,

S.E. M. Alassane OUATTARA